



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 27 janvier 2023
(OR. en)

5425/23
ADD 1
LIMITE
PV CONS 1
ECOFIN 46

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)

17 janvier 2023

TABLE DES MATIÈRES

Page

Activités non législatives

3.	Programme de travail de la présidence	3
4.	Conséquences économiques et financières de l'agression de la Russie contre l'Ukraine	3
5.	Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience	3
6.	Semestre européen 2023	4
	a) Conclusions concernant le rapport 2023 sur le mécanisme d'alerte	
	b) Conclusions sur l'examen annuel 2023 de la croissance durable	
	c) Recommandation concernant la politique économique de la zone euro pour 2023	
7.	Divers.....	4

Activités non législatives

3. Programme de travail de la présidence

Présentation par la présidence

Échange de vues

La présidence a exposé aux ministres ses priorités dans le domaine des affaires économiques et financières.

4. Conséquences économiques et financières de l'agression de la Russie contre l'Ukraine

Échange de vues

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur les conséquences économiques et financières de l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

5. Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience

(*) 16022/22
15903/22

(Base juridique: article 20 du règlement (UE) 2021/241 du Parlement européen et du Conseil du 12 février 2021 établissant la facilité pour la reprise et la résilience)

Adoption

Le Conseil a adopté la décision d'exécution modifiant la décision d'exécution du Conseil du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour le Luxembourg, dont le texte figure dans le document 16022/22.

6. Semestre européen 2023

- | | | |
|----|---|---|
| a) | Conclusions concernant le rapport 2023 sur le mécanisme d'alerte | 5038/23 |
| b) | Conclusions sur l'examen annuel 2023 de la croissance durable | 5040/1/23 REV 1 |
| | | 5041/23 |
| | | ☒ 5042/23 |
| c) | Recommandation concernant la politique économique de la zone euro pour 2023 | |

Approbation

Le Conseil a approuvé:

- a) les conclusions sur le rapport 2023 sur le mécanisme d'alerte, dont le texte figure dans le document 5038/23;
- b) les conclusions sur l'examen annuel 2023 de la croissance durable, dont le texte figure dans le document 5040/1/23 REV1;
- c) le projet de recommandation concernant la politique économique de la zone euro en 2023, qui figure dans le document 5041/23, à soumettre au Conseil européen pour approbation;
- d) la note explicative accompagnant la recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro en 2023, qui figure dans le document 5042/23.

7. Divers

Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

-
- ☒ Débat public (article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil)
 - ☐ Sur la base d'une proposition de la Commission
 - (*) Point sur lequel un vote peut être demandé
-